

EXERCICE 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Délibération n°D-CA/2016-015

Le conseil d'administration s'est réuni le 8 mars 2016 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 25 février 2016.

- VU le Code de l'éducation ;
- VU les statuts de l'Université ;
- VU le règlement intérieur de l'Université ;
- VU le procès-verbal de la Commission Recherche en date du 24 novembre 2015, faisant état de l'attribution d'une somme de 2000 euros (cf. annexes),

Point de l'ordre du jour : Ilème Partie - P4.3 - Colloque - Contraintes Linguistiques

Exposé de la décision :

Organisé conjointement par l'Université Paris Descartes (représentée par Caroline Lachet et Audrey Roig) et l'Université d'Artois (représentée par Luis Meneses-Lerin), ce colloque, ayant pour thématique les *Contraintes linguistiques*, se tiendra à l'Université Paris Descartes (au 45, rue des Saints-Pères) les **2 et 3 juin 2016**.

International, l'événement scientifique rassemblera une vingtaine de conférenciers venus de France, de Belgique, d'Egypte, de Pologne, du Japon, de Tunisie ou encore de Géorgie ; en témoigne le programme joint à la présente demande.

Les frais d'inscription demandés aux personnes qui assisteront aux conférences en tant qu'**auditeurs**, s'élèvent à **20 euros par personne** : cette somme, à payer en espèces le jour même, comprend l'accès à la salle ainsi que la participation aux pauses café. L'accès et la participation aux pauses café sont **gratuits** toutefois pour les **étudiants**.

Les frais d'inscription demandés aux **orateurs** s'élèvent à **120 euros par personne** : cette somme peut être payée par chèque (pour les conférenciers qui viennent de France) ou en espèces (pour les conférenciers venant de l'étranger), d'où l'utilité d'ouvrir une régie temporaire.

C'est la raison pour laquelle nous sollicitons, par la présente, le Conseil d'Administration de l'Université.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

<p style="text-align: center;">Nombre de membres constituant le Conseil : 35 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 29 Abstentions : 0 Votes exprimés : Contre : 0 Pour : 29</p>

Fait à Paris, le 16 mars 2016

Le Président


Frédéric DARDEL

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Publié sur le site internet de l'Université le : **22 MARS 2016**
Transmis au Recteur le : **22 MARS 2016**